

SMI

SAINT-MAMMÈS INFORMATIONS

#90

SEPTEMBRE 2022
À JANVIER 2023



Bonne année 2023

2



0



2



3



Nouveaux commerces

L'actualité de nos
associations

Le Service d'Aide
à Domicile (SAD)



Saint-Mammès



sommaire



RÉTROSPECTIVE
SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

06-07 ASSOCIATIONS

- Karaté Club : premiers podiums
- Vélo Club : une saison 2022 riche en événements
- Mouvement corporel éducatif et gymnastique : tous en forme !
- Le Comité des Fêtes : champion de bonne humeur
- 1000 Sabords : un collectif qui agit pour la transition



TRAVAUX OU
CONSTRUCTION : LES
RÈGLES À CONNAÎTRE

09 COMMERCES

- La gourmandise s'invite à la gare
- Chick 'N Chips : burgers et chicken an menu
- Sophrologie et hypnothérapie : un nouveau praticien à Saint-Mammès



RENCONTRE AVEC LES
INTERVENANTES DU SAD

11 TRIBUNES

12 AGENDA NOUVELLES CONSIGNES DE TRI DES EMBALLAGES ÉTAT CIVIL

SMI
SAINT-MAMMÈS
INFORMATIONS

#90 septembre 2022
à janvier 2023

Directeur de la publication : Joël SURIER
Conception : nikomotion.com
Impression : HelioService
Tirage : 1700 exemplaires, encres végétales, papier PEFC.

Crédits photos : Mairie de Saint-Mammès, Liliane Leblanc (couverture), associations (AFSL, Karate Club, Vélo Club, Comité des Fêtes, 1000 Sabords), Freepik

Site internet :
www.saint-mammès.com
Page Facebook officielle :
www.facebook.com/mairiesaintmammès

Pour nous contacter :
Courriel : accueil@saint-mammès.com
Téléphone : 01.64.23.39.41

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2023 !

Chères Mammésiennes, Chers Mammésiens,

L'année écoulée a été ENFIN marquée par un retour à la normale, ce qui nous a permis de mettre en place des actions très concrètes et de renforcer notre action communale.

Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre beau village : les agents territoriaux, le personnel administratif et technique, les agents du CCAS, les adjoints et conseillers délégués, les conseillers municipaux de la majorité ainsi que les enfants élus du CMJ.

J'adresse également mes remerciements à tous les acteurs locaux : le personnel enseignant, les associations, les commerces, et tous ceux qui contribuent à dynamiser Saint-Mammès par leurs actions et leur engagement.

Sincères remerciements à celles et ceux aux attitudes positives qui trouvent une solution à chaque problème et non un problème à chaque solution.

Le moment des vœux a ceci de singulier qu'il oblige à parler d'un futur que l'on ne connaît pas. Ce que nous savons, c'est que nous devons l'affronter avec nos forces et nos faiblesses.

Pour 2023 nous sommes évidemment dépendants de la conjoncture économique et de l'inflation galopante qui augmentent tous les coûts. Au niveau municipal, il nous faudra être vigilants pour l'élaboration du budget, avec des augmentations prévisibles en matière de fonctionnement.



Depuis octobre, la municipalité s'active sur les questions d'économie d'énergie pour mettre en place des mesures efficaces et raisonnées : l'installation d'un nouvel éclairage LED moins énergivore, des travaux d'amélioration dans divers bâtiments, et l'installation pour la batellerie de bornes pour les fluides, prévue pour cette année.

Dans un souci d'équité pour les familles, nous mettrons en place le quotient familial pour la cantine. Pour le confort de nos aînés, un service transport sera mis en place pour leurs courses. Dans le cadre de notre projet pédagogique d'initiation à la citoyenneté, les enfants du CMJ pourront passer une journée à l'Assemblée Nationale.

Nous continuerons à renforcer les actions de proximité auprès des Mammésiens, car ce qui compte en ces moments difficiles, c'est le caractère précieux des relations humaines et des instants partagés auxquels je suis particulièrement attaché. Très prochainement, je vous proposerai de se rencontrer au cours des "Cafés du Maire", pour des échanges constructifs et recueillir vos suggestions.

A vous toutes et tous, et notamment ceux qui n'ont pu venir à la cérémonie publique des vœux, je souhaite une année 2023 bénéfique en tous points. Que vous puissiez toutes et tous trouver dans votre quotidien paix, harmonie et fraternité.

Bien chaleureusement,

Joël Surier,
Maire de Saint-Mammès

Septembre à décembre 2022

dans le rétroviseur

SEMAINE BLEUE

Pour cette édition 2022, le programme proposé aux Aînés par le CCAS était organisé autour de la dégustation, de la relaxation, mais aussi du mouvement et de la remise en forme.

Tous les ateliers ont fait le plein de participants : massage et soins des mains (école Lineane), sonothérapie (Mme Herpet, CT2S), danse en ligne (Mme Le Blaye), diététique et dégustation (Mme Steva, CT2S et Mme Gehant, Rucher pédagogique), ainsi qu'une randonnée.

3 au 7 octobre



La randonnée baptisée "Marche Bleue" proposait un parcours de plusieurs Km autour de Saint-Mammès.



septembre à octobre

ENGAZONNEMENT ET EMBELLISSEMENT

De septembre à octobre, un programme d'engazonnement a été réalisé dans les allées du cimetière.

Parallèlement, les services techniques ont poursuivi le fleurissement de la commune.

NOUVELLE RESTAURATION SCOLAIRE

La réunion publique, voulue comme un espace d'échange démocratique, était organisée dans le cadre de la construction du bâtiment de restauration scolaire. Elle s'est déroulée en présence de quelques riverains qui souhaitaient échanger avec les élus et l'architecte sur le projet.

De prochaines réunions sont prévues, notamment pour évoquer le stationnement pendant la durée des travaux.

10 novembre



31 octobre



CHASSE AUX BONBONS D'HALLOWEEN

Les rues de Saint-Mammès ont rarement vu autant de fantômes et de petits monstres courir de porte en porte pour collecter leurs friandises !

Un parcours dont le point de départ se situait à la Mairie avait été organisé par le Service Périscolaire. Merci aux nombreux riverains qui se sont prêtés au jeu et ont récompensé les effrayants participants.

septembre
à décembre



6 décembre

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Après 2 ans de difficultés à organiser des événements dans des lieux clos, la municipalité a eu la joie d'accueillir les nouveaux Mammésiens à la MLC au cours d'une soirée qui leur était dédiée. Le Maire, Joël Surier, leur a souhaité la bienvenue et diffusé une vidéo présentant les atouts de notre village (à visionner en suivant le QR code ci-contre).

Les nouveaux habitants ont ensuite eu l'occasion d'échanger avec les élus au cours d'un vin d'honneur.



GOÛTER DES AÎNÉS

Une centaine de convives ont profité de cet après-midi festif et convivial proposé par la municipalité à nos Aînés, au cours duquel des colis de Noël leur ont été remis.

Des animations musicales ont été proposées pour faire danser les participants (Carine Caballero, Dallas Baumgartner et son accordéoniste).



4 décembre

MARCHÉ DE NOËL

Pour la première fois cette année, le marché de Noël s'est déroulé en intérieur afin de préserver visiteurs et exposants, dans les locaux de la MLC.

En plus du marché artisanal, de nouveaux stands étaient présents : décorations réalisées par les enfants (avec des parents d'élèves bénévoles), maquillage (école Lineane) et nos auteurs mammésiens venus présenter leurs derniers ouvrages.



11 décembre



7 décembre

UNE BALADE CHANTÉE POUR LA SAINT-NICOLAS

Saint-Nicolas, personnage légendaire et patron des marins, a accosté à Saint-Mammès ! Cet événement festif était organisé en mémoire d'un usage local que l'Association Fluviale entre Seine et Loing (AFSL) a souhaité raviver.

L'après-midi du mercredi 7 décembre, les enfants et internes de l'Ecole Régionale du Premier Degré (ERPD) ont accompagné Saint-Nicolas, au cours d'une balade chantée dans les rues du village, jusqu'à la MLC où un goûter musical et un petit cadeau les attendait.

Grâce à l'action collective de la directrice, des enseignants et de l'équipe de cuisine de l'ERPD, des membres du Vélo Club, de Jonquille et son propriétaire, des musiciens, des parents et des adhérents de l'AFSL et de la municipalité, cette première édition a rassemblé plus d'une centaine d'enfants.



Saint-Nicolas, entouré des enfants, et de Jonquille, en route vers la MLC

Karaté Club

Premiers podiums !

Le 9 octobre dernier, à Coulommiers, le comité départemental organisait le "Challenge Kumité" Pupilles-Benjamins-Minimes qui lançait la saison sportive.

Et Saint-Mammès, comme souvent, était présent, avec une délégation de 11 compétiteurs.

Avec des prestations hautes en couleurs

et des supporters bouillants, **les jeunes mammésiens reviennent avec pas moins de 8 médailles** (voir palmarès ci-contre) :

Nous les félicitons pour leur mentalité exemplaire et le courage extraordinaire dont ils ont fait preuve toute la journée.

Bravo à toutes et à tous !



- **Jahyana ANDRIEUX DROUAT**, 1^{ère} place en Pupille -40 kg
 - **Lucas ATTIA**, 2^{ème} en Benjamin -40 kg
 - **Hugo MOREIRA-CHEVAU**, 2^{ème} en Minime -35 kg
 - **Antoine DA COSTA**, 2^{ème} en Minime -60 kg
 - **Meily TAVARES FERNANDES**, 3^{ème} en Minime -50 kg
 - **Kenzy MOHAMED**, 3^{ème} en Pupille -25 kg
 - **Henintsoa RAMALANJAONIANA**, 3^{ème} en Pupille -35 kg
 - **Lenis AUZILLON-DROUAT**, 3^{ème} en Benjamin -55 kg
- Sans oublier **Salim BELGOUT**, **Gaspard GUEDJ** et **Enzo MOREIRA-CHEVAU** qui sont loin d'avoir démerité.

Vélo Club

Une saison 2022 riche en événements



Remise des maillots de leaders du Trophée Passion à l'issue de l'organisation cyclo sportive "La Bocage Gâtinais" (sept. 2022)



Course de Saint-Ange le Vieil (août 2022)

Après deux années bien perturbées, la saison cycliste 2022 a enfin été une saison complète.

Et cette année encore, le Vélo Club a été présent et actif avec une saison pleine, riche en activités et de nombreux kilomètres parcourus.

Quatorze courses sur route ont été organisées par le club avec notamment la 29^{ème} édition de la course cycliste de Saint-Mammès, mais aussi d'autres événements sur le sud Seine-et-Marne, dont une épreuve cyclo sportive (épreuve de masse) nationale.

Les 16 coureurs du club ont participé à une cinquantaine de courses au total sur la saison.

Le Vélo Club termine à la 4^{ème} place au classement annuel des clubs d'Ile-de-France FFC en série Départementale, classement établi en fonction des résultats coureurs et des organisations, ce qui est un excellent résultat pour une petite structure !



Mouvement Corporel Éducatif et de Gymnastique

Tous en forme !

Après les interruptions liées à la COVID, l'Association de Mouvement Corporel Éducatif et de Gymnastique de Saint-Mammès a repris ses activités depuis septembre 2022 à la salle sportive des Guettes.

Le lundi de 20h à 21h : gymnastique d'entretien pour tous, **avec Steven, coach sportif professionnel**.

Renforcement musculaire, cardio, assouplissements, pilates, etc., dans une atmosphère conviviale et décontractée, et sans pression !

Le mardi de 10h à 11h : gymnastique sensitive pour séniors, **dispensée par Sylvie, sophrologue diplômée**.

Ce cours en petit groupe est notamment adapté aux besoins liés à l'âge.

Renseignements :

Mme LE BLAYE (présidente)
06.37.49.32.54 (SMS uniquement)

Comité des Fêtes de Saint-Mammès

Le Comité des Fêtes : champion de bonne humeur

Cette année encore, le Comité des Fêtes a eu l'honneur et le plaisir de participer à la vie culturelle, sportive et festive de Saint-Mammès.

De nombreux événements ont été organisés en 2022 : repas dansant, concours de pétanque, balade VTT, vide-grenier et bien d'autres encore. Rien n'eût été possible sans l'investissement et la bonne humeur de tous ses adhérents.

Pour pouvoir proposer toujours plus d'événements et de nouveauté en 2023, l'association a plus que jamais besoin de nouveaux membres.

Si vous aussi, vous souhaitez participer à la vie culturelle, sportive et festive du village, rejoignez l'équipe dynamique et joviale du Comité des Fêtes de Saint-Mammès, et apportez votre bonne humeur et un peu de votre temps.

Renseignements : 07 82 12 95 35 ou comitefetesvillagesaintmammes@gmail.com



Un collectif qui agit pour la transition

1000 Sabords

Face à l'urgence climatique et sociale, à l'explosion des inégalités, à la disparition d'une grande partie de la biodiversité, l'échelle locale est essentielle pour expérimenter, structurer et diffuser des solutions qui feront le monde de demain.

1000 Sabords est une jeune association

née à Saint Mammès en juin 2020 de la volonté d'un groupe d'habitants de la commune, dans le cadre du pacte de transition, ensemble de mesures proposées par un collectif de plus de 50 associations nationales.

Au fil des mois, le nombre d'adhérents

a augmenté pour atteindre à ce jour 46 ! Le collectif a créé des liens avec plusieurs associations, et travaillé sur de nombreux projets dans le village : jardins partagés, fête de la Bourse (projet de tiers-lieu), premier troc aux plantes, aide à la création d'un jardin potager à l'école Benoit Plassard (photo



ci-contre), week-end sur les circulations douces dans le village, à pied, à vélo, en poussette, proposition à la CCMSSL d'un plan de stationnement vélo...

L'année 2023 sera marquée par un grand projet de temps long : la création d'un verger collectif et pédagogique

à côté du stade et actuellement en attente de signature d'une convention d'occupation du terrain avec la municipalité.

1000 Sabords souhaite, par ses actions, lutter contre l'isolement, créer des liens entre les habitants, améliorer le quotidien et la biodiversité.

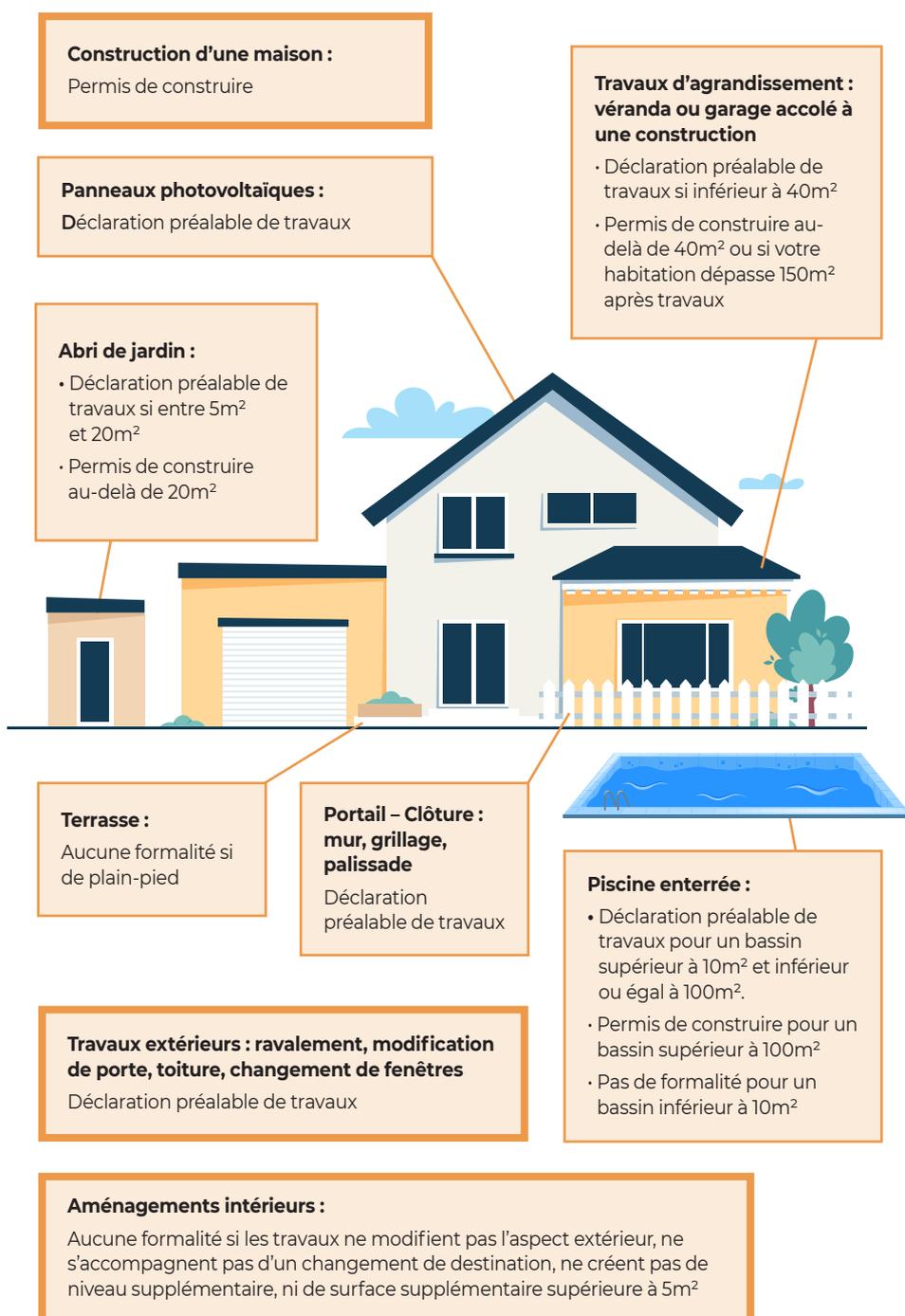
Pour aider ou rejoindre le collectif :
06 76 41 49 86, 06 82 47 15 27 ou
collectif1000sabords@gmx.fr

Travaux ou construction : les règles à connaître

Vous souhaitez donner un coup de frais à la façade de votre maison, créer ou faire construire une piscine dans votre jardin ?

Tous ces travaux nécessitent le plus souvent une autorisation de la Mairie.

Voici les règles qui s'appliquent.



Votre demande d'urbanisme en 7 étapes

1 Renseignez-vous sur les règles applicables sur votre terrain :

- Sur www.saint-mammes.com
- Sur RDV au Service Urbanisme urbanisme@saint-mammes.com

2 Retirez votre dossier :

- Sur www.saint-mammes.com
- Auprès du Service Urbanisme

3 Déposez votre dossier renseigné :

- Auprès du Service Urbanisme

4 Votre demande est examinée par le Service Urbanisme

A partir du Code de l'Urbanisme, du PLU et des autres règlements opposables (Bâtiment de France, assainissement...)

5 Délai d'instruction :

A la réception du dossier complet

- Permis de construire : 2 mois
- Immeuble ERP : entre 3 et 5 mois
- Déclaration préalable : 1 mois

L'absence de réponse dans ces délais vaut autorisation dans la majorité des cas.

Allongement du délai d'un mois si le bien est situé dans le périmètre des Bâtiments de France.

6 Affichage de l'autorisation de travaux :

De manière visible depuis la rue pendant 2 mois consécutifs minimum et durant toute la durée des travaux.

Autorisation affichée en parallèle à la Mairie.

C'est le début de la période de recours des tiers.

7 Déposer votre DAACT

La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux déclenche la visite de non-contestation et facilite la revente de votre bien.

Attention : si les travaux ne sont pas soumis à une autorisation d'urbanisme, l'administré doit cependant respecter le Plan Local d'Urbanisme.

La gourmandise s'invite à la gare

Depuis octobre 2022, les usagers de la ligne SNCF ont eu la surprise de voir les locaux de l'ancienne gare transformés avec l'ouverture d'une pâtisserie-chocolaterie !

Sophie de Bernardi, une jeune cheffe pâtissière ayant fait ses armes dans des lieux prestigieux à Paris auprès de chefs étoilés, a choisi de s'installer dans ce lieu insolite et fait désormais profiter les Mammésiens de ses spécialités gourmandes.

Souhaitant être indépendants dans la gestion de leur activité, Sophie et son compagnon Romuald, chocolatier, se sont pris d'affection pour Saint-Mammès, et en installant leur commerce dans ce lieu de passage, espèrent également dynamiser l'activité commerciale de la commune.



Tous deux sont ravis de l'excellent accueil que les Mammésiens leur ont réservé, et ont mis la commune à l'honneur lors d'un reportage diffusé sur M6 où une bûche de Noël "direction Saint-Mammès" était présentée.

La "Boutique du Quai" propose de nombreuses variétés de chocolat

au poids, des pâtisseries — en versions classiques et créations originales, et réalise toutes sortes de commandes spécifiques. ■

La Boutique du Quai est ouverte du mardi au samedi de 7h30 à 19h00

Infos au 06 14 56 84 99 ou
romuald.chocolaterie@gmail.com

Chick'N'chips burgers et chicken au menu

Les amateurs de restauration rapide ont leur nouvelle adresse ! Chick'N'chips, installé 6 rue Grande, propose des burgers, des tacos, des salades, et différentes préparations de poulet frit (nuggets, wings, tenders...). A consommer sur place ou à emporter, le restaurant propose également la livraison des commandes au-delà de 20€.

Chick'N'chips est ouvert 7j/7 de 11h00 à 14h30 puis de 18h00 à 22h00.

Pour commander : 01 64 32 89 88 ou
07 52 22 02 25



Sophrologie & hypnothérapie

Nouveau praticien à Saint-Mammès

Vous souffrez de stress ou de troubles du sommeil ? Vous cherchez à améliorer votre confiance en soi, ou gérer vos angoisses personnelles ou professionnelles ?

Franck Vérardi propose des techniques thérapeutiques adaptées, en séance individuelle, visant à améliorer votre bien-être physique et mental.

Son cabinet est situé au 42 rue du Port de la Celle.

Infos et rendez-vous au 06 32 18 75 21, ou
franck.verardi.hypnose@gmail.com



Rencontre avec les intervenantes du SAD

Au sein du CCAS de Saint-Mammès, le Service d'Aide à Domicile (SAD) propose aux personnes à mobilité réduite, temporaire ou durable, d'obtenir de l'aide pour effectuer différentes activités quotidiennes. Les 5 intervenantes présentent leurs missions et la relation particulière qu'elles entretiennent avec les "bénéficiaires" du SAD.

Des tâches et des missions...

Elles réalisent des actes indispensables à la vie quotidienne et au confort des personnes en perte d'autonomie : elles aident à la toilette, à la préparation des repas, au ménage, à l'entretien du linge, et peuvent également faire leurs courses.

Les aides à domicile sont tenues à la discrétion professionnelle, et sont formées à assister et accompagner les personnes dépendantes. Elles travaillent en collaboration étroite avec les services sanitaires et sociaux (notamment les infirmières) et réalisent un suivi rigoureux de la situation de chaque bénéficiaire. Elles sont également référentes auprès de leurs familles, afin de transmettre les informations de suivi.

... mais surtout de l'écoute et du soutien



Qui peut en bénéficier ?

L'accès au Service d'Aide à Domicile est accessible à tous les Mammésiens, sans conditions de ressources.

Adressez-vous au CCAS de Saint-Mammès :

01 64 23 56 64 ou ccas@saint-mammes.com

Au-delà de ces missions d'accompagnement au quotidien, les intervenantes du SAD entretiennent un lien moral et social avec les personnes qu'elles viennent régulièrement visiter.

"C'est une démarche professionnelle basée sur l'écoute et la confiance", indique l'une des aides à domicile du SAD, "on connaît bien nos bénéficiaires, parfois depuis plus de 15 ans. Faire leur vaisselle ou leurs courses tout en brisant la solitude fait partie de notre travail au quotidien."

Une attention quotidienne à la carte

Il n'y a pas "d'intervention type" dans le métier des intervenantes du SAD, chaque journée est différente ; la connaissance qu'elles ont des bénéficiaires leur permet de détecter tout changement d'humeur, de comportement, et d'adapter leur réponse en fonction de la situation. Elles n'hésitent pas à bousculer le programme prévu pour prendre en compte le besoin du bénéficiaire.

Ce sont des professionnelles de la relation humaine avant tout ! ■



Deux Mammésiennes centenaires !

Il fait bon vivre à Saint-Mammès : Mme Maria EVRARD (à gauche) et Mme Marcelle DUVAL (à droite) peuvent en attester, puisqu'elles viennent toutes deux de célébrer leur centième anniversaire.

Joyeux anniversaire Mesdames, et portez-vous bien !





**Les textes sont retranscrits tels qu'envoyés.
La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.**

E-SMA Groupe des élus de la majorité

Tous nos vœux les plus sincères pour 2023 !

Durant ces 30 premiers mois de notre mandat, notre équipe s'est activée avec détermination en ciblant le service public en priorité et les missions qui nous ont été confiées. Être sur le terrain et agir pour le bien des habitants, là est la responsabilité de l'élu et c'est le ciment qui soude notre équipe.

A propos des commissions municipales, nous constatons les absences régulières de certains opposants. Aussi nous rappelons que les commissions sont des espaces où s'exerce la démocratie et y participer permet un travail de concert et une communication réelle des sujets auprès des administrés.

L'inflation actuelle et les augmentations successives de notre prestataire contraignent à une augmentation du tarif de la cantine. En conséquence, nous travaillons à la mise en place du quotient familial pour la facturation de la cantine et du périscolaire. Ce dispositif en cours d'élaboration sera plus équitable pour les familles puisqu'il s'ajuste en fonction de leur revenu. Pour votre bonne information, sachez qu'en 2022, l'augmentation du prix des repas du prestataire, à hauteur de 18%, a été totalement prise en charge par la mairie sans incidence pour les familles.

Chaque jour, nous sommes attentifs à chacun d'entre vous, des tout-petits aux Séniors, des plus entreprenants aux plus fragiles, ainsi qu'aux personnes isolées.

Ce travail se poursuit pour 2023 avec la même détermination, toujours à l'écoute de vos préoccupations et dans le respect de votre confiance.

Saint-Mam' Solidarité

Future cantine et augmentation des coûts périscolaires

La construction de la cantine est un sujet consensuel, il est évident que la MLC n'est pas l'endroit le plus adapté pour les enfants ni pour les animateurs. Aussi, un nouveau bâtiment est primordial. Malheureusement, ce dernier ne possédera pas de cuisine centrale, ni de locaux supplémentaires pour le périscolaire. Ces locaux auraient permis de proposer aux parents un accueil pendant les vacances et le mercredi, surtout au vu de l'augmentation de la population. De même, le choix du système de chauffage s'est porté sur une chaudière bois alimentant aussi le blockhaus + l'école H. Geoffroy et fonctionnant avec des pellets (47% d'augmentation du prix en 2022 !!). La majorité a organisé une réunion publique où seuls 4 parents d'élèves étaient présents ! C'était la dernière occasion de réorienter ce projet. On peut toujours avoir d'autres choses à faire, mais pendant ce temps, on décide à votre place, et rarement pour l'intérêt général, ni pour le bien public... Par exemple, l'augmentation des coûts du périscolaire, qui sera de 20 € en moyenne par mois et par enfants pour une journée complète... N'oublions pas l'adage : «si nous ne nous occupons pas de politique, c'est la politique qui s'occupera de nous»

2023, année citoyenne

Un Nouveau Cap

Meilleurs vœux !

En ce début d'année 2023, l'ensemble des élus vous souhaite une belle année. Nous espérons sincèrement qu'elle vous apportera tout ce dont vous pouvez rêver.

Après une année 2022 marquée par une inflation que nous n'avions pas connue depuis des décennies (+ de 6% en un an), une guerre à la porte de l'Europe et de notre Pays en cours, après une période de crise sanitaire sans précédent depuis des années, nous souhaitons que cette année soit plus douce pour tout le monde.

Cela ne commence pas si bien pour la bourse des parents qui sont dans l'obligation de mettre leur.s enfant.s dans le service de restauration scolaire et/ou pré et post scolaire. L'augmentation du repas à la cantine (repas+service) sera de 13% soit le double de l'inflation...

Nous pensons qu'un autre choix était possible car établir un budget, c'est faire des choix. Bien sûr, nous ne contestons pas qu'il y a des augmentations des denrées, fournitures et de personnel. Cependant, nous nous posons la question pour ceux qui vont rencontrer des difficultés à pouvoir payer la cantine. Et contrairement à la réponse du maire, nous doutons que le CCAS puisse et veuille prendre en charge les impayés de cantine. D'ailleurs cela n'a pas de sens puisque le budget du CCAS est lié à la subvention d'équilibre que la commune lui attribue. C'est donc un problème de vase communicant...

Nous soutenons les actions des parents qui veulent une augmentation plus juste des prix des repas et nous demandons solennellement au maire et sa majorité de revenir sur cette décision absurde.

Libre-s et Engagé-e-s pour Saint-Mammès

Quel bilan peut défendre la majorité E-SMA en cette fin d'année 2022 ?

C'est la vraie question que tout citoyen mammésien est en droit de se poser. Jamais, Saint-Mammès n'a donné une image aussi froissée et honteuse dans notre région avec une démocratie locale en berne, les promesses de campagne non tenues (la sauvegarde dans l'escarcelle du patrimoine communal de la Bourse d'Affrètement et du Jonor qui constituent un pan de l'histoire de la batellerie locale), et récemment le projet de construction de la cantine qui réserve des surprises, la hausse exagérée des tarifs des repas de la cantine et périscolaires sans que cela ait été débattu en commission des affaires scolaires, les effacements de dettes de certains élus de l'exécutif y compris celles de M. le Maire en tant que personne morale (l'opposition diabolisée par la majorité est dans son rôle d'équilibre politique et de veille citoyenne et n'invente rien ! Il suffit de lire la délibération du Conseil communautaire sur le sujet pour se rendre compte des pures agitations de M. le maire). Dites la vérité M. le Maire !

Malgré, ce contexte mammésien, un peu particulier, nous souhaitons à tous, une belle année 2023, qu'elle vous apporte le bonheur et la santé !

Samedi 11 février	Activités manuelles et bal costumé - MLC de 15h à 18h Association des Parents d'Élèves / 06.63.62.89.61
Dimanche 12 février	Vide ta chambre enfants - MLC de 9h à 17h30 Association des Parents d'Élèves / parentsdelevesstmammes@gmail.com
Samedi 11 mars	Soirée dansante - MLC de 19h30 à 2h Comité des Fêtes du village de Saint-Mammès / 07.82.12.95.35
Dimanche 19 mars	Déjeuner de printemps - MLC à 11h30 Club de l'Age d'Or / 01.60.70.24.82
Dimanche 26 mars	Brocante musicale - MLC de 10h à 18h Festi'Val en Seine / 06.77.95.80.42
Dimanche 2 avril	Déjeuner dansant - MLC de 12h à 23h Amicale des Anciens Combattants / 06.88.36.51.09 - 06.86.27.29.95
Dimanche 9 avril	Rallye de Pâques - Rucher pédagogique de 10h à 12h Mairie / 01.64.23.39.41

Du nouveau dans le bac jaune Le tri se simplifie !



- 1 C'EST UN EMBALLAGE ?
C'EST UN PAPIER ?
JE LE TRIE DANS
LE BAC JAUNE !
- 2 INUTILE DE LE LAVER,
IL SUFFIT DE BIEN LE VIDER
- 3 PLUS DE DOUTE,
TOUS LES EMBALLAGES
ET PAPIERS SE TRIENT !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, vous pouvez déposer dans votre bac jaune tous les emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires, **et tous les emballages en plastique sans exception.**

De plus, il est également possible d'y déposer **tous les papiers** : courriers, journaux, magazines, livres, cahiers, etc.

Plus de simplicité pour moins d'hésitations !

Plus d'informations :

0800 133 895 (appel gratuit depuis un poste fixe) OU www.smictom-fontainebleau.com

état civil

Naissances 2022

Charlie GOMES, le 24 février 2022
Julyan PRIGENT BONNE, le 11 novembre 2022
Enéa DUBOSC GARCIA, le 18 décembre 2022

Mariages 2022

David GOMES et Sevrine MOLLET, le 04 juin 2022
Antonio DA SILVA SANTOS et Véronique BONNIERE, le 1^{er} octobre 2022

Afin de respecter le RGPD (règlement européen de protection des données personnelles), cette rubrique n'indique que les événements pour lesquels nous avons reçu le consentement des intéressé(e)s ou de leur famille.

Si toutefois vous constatez un oubli, nous publierons un rectificatif dans le prochain numéro.